



Achat de vehicule defectueux

Par **lemoine**, le **27/05/2008** à **13:15**

bonjour,

je viens d'acheter le 15 avril dernier une polo diesel 1500.00 euro a un particulier.a ce jour ce vehicule ne roule plus car l'embrayage est hors d etat de fonctionner, le garagiste me chiffre les reparations a 1700.00 euros caz il parle de (volant moteur et depose de boite) . il m'informe egalement d'une responsabilite de 6 mois de la part de l'ancien proprietaire.je signale que sur la carte grise il n'a pas ete notifié vendue en l'etat,seul un courrier stipulant que la courroie de distribution est a changer a ete fait.

quel est mon recours dans cette situation.

je vous remercie a l'avance de l'importance que vous accorderez a mon dossier.

cordialement

Mme lemoine